

DOSSIER DE PRESSE

Mardi 18 mars 2025



**MAISON
DÉPARTEMENTALE
DES
SOLIDARITÉS**



**DEUX
SÈVRES**
LE DÉPARTEMENT



+ SIMPLE + PROCHE + SOLIDAIRE !

SOMMAIRE

Avec les Maisons départementales des solidarités, le Département place l'utilisateur au cœur et au plus près du service social	p. 3
<hr/>	
Cinq Maisons départementales des solidarités	p. 4
<hr/>	
Un travail concerté	p. 5
<hr/>	
Sept grands principes d'organisation	p. 5
<hr/>	
Organigramme des Maisons départementales des solidarités	p. 6
<hr/>	
Une nouvelle organisation testée à Bressuire et approuvée !	p. 7

AVEC LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS, LE DÉPARTEMENT PLACE L'USAGER AU CŒUR ET AU PLUS PRÈS DU SERVICE SOCIAL

« Apporter un service social de proximité pour tous ceux et celles qui peuvent être confrontés à des situations nécessitant un accompagnement spécifique, de la perte d'autonomie à l'arrivée d'un enfant, en passant par des difficultés financières, tel est l'objectif de la réorganisation sociale de la collectivité baptisée Proches et Solidaires. Ce dispositif est le fruit d'une profonde réforme du service public qui vise à adapter l'accompagnement proposé par la collectivité, à simplifier son action et rendre plus lisible l'offre de services. **Notre objectif est de réinvestir les territoires afin de délivrer le même service public à chaque Deux-Sévrienne, à chaque Deux-Sévrien sans que ces derniers n'aient à subir les méandres administratifs. Proches et solidaires, c'est la proximité et la simplicité.** », a déclaré la Présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres, mardi 18 mars 2025, lors de l'inauguration de la Maison départementale des solidarités à Bressuire, anciennement baptisée Antenne médico-sociale.

Et Béatrice Largeau, vice-présidente en charge des solidarités, de la cohésion sociale et de la protection de l'enfance de préciser : **« Cette transformation mène les agents à renouer avec leur cœur de métier.** À titre d'exemple, la mise en place des chargés d'accueil, constituant le guichet unique de la Maison départementale des solidarités, permet aux assistantes sociales de secteur de consacrer davantage de temps à l'accompagnement social en les déchargeant des tâches administratives qui leur incombaient auparavant ».

Lancé en février 2023 au sein du pôle des solidarités (PDS), en les déchargeant des tâches administratives qui leur incombaient auparavant, avec l'objectif de renforcer la présence territoriale des services publics départementaux et de simplifier la relation entre le citoyen et l'administration, Proches et Solidaires a mobilisé 40 % de l'effectif des agents du PDS avec la direction générale pour penser ce « choc de simplification ». Ce dernier se concrétise par la transformation des Antennes médico-sociales qui deviennent des Maisons départementales des solidarités. Au nombre de **cinq avec chacune un pôle enfance, un pôle accès aux droits et un pôle retour à l'emploi et accompagnement social, elles ouvrent leurs portes durant ces mois de mars et avril dans le Niortais, le Bressuirais, le Thouarsais, la Gâtine et le Mellois et Haut Val de Sèvre.** De la petite enfance à l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap, en passant par la protection de l'enfance et l'insertion, les Deux-Sévriens auront désormais un point d'entrée unique pour toutes leurs interrogations, quelle que soit leur situation. **« Une seule porte à pousser pour des réponses multiples et une prise en charge globale si nécessaire »**, résume la Présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTION SOCIALE DU DÉPARTEMENT



46,7 M€

consacrés au **retour à l'emploi**
et à l'**accompagnement social**

5 878 bénéficiaires
du Revenu de solidarité
active (RSA)



52,6 M€

versés pour le **maintien à domicile** ou
l'**hébergement en établissement**
des **personnes âgées**

8 650 bénéficiaires
de l'Aide personnalisée à l'autonomie (APA)



62 M€

dédiés aux **personnes en situation de handicap**
et au **transport adapté**

37 183 bénéficiaires
de la Prestation de compensation du handicap (PCH)



70,4 M€

consacrés à la **famille**
et à la **protection de l'enfance**

CINQ MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS

MDS DU BRESSUIRAIS

📍 MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

Boulevard de Thouars
Parc de Bocapole
79300 Bressuire
05 49 65 05 07
mds-bressuirais@deux-sevres.fr

◆ ANTENNE DE CERIZAY

9 rue du Pas des Pierres
Résidence du Bocage (1^{er} étage)
79140 Cerigay
05 49 80 56 92

◆ ANTENNE DE MAULÉON

2 Grand Rue
79700 Mauléon
05 49 81 93 34

◆ ANTENNE DE MONCOUTANT

19 avenue du
Maréchal Juin
79320 Moncoutant
05 49 72 62 75

MDS DU NIORTAIS

📍 MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

21 rue de Pierre
79000 Niort
05 49 79 06 04
mds-niortais@deux-sevres.fr

◆ ANTENNE DE NIORT - LES SABLIERES

90 bis rue des Sablières
79000 Niort
05 49 04 18 60

◆ ANTENNE DE NIORT - AV. DE LIMOGES

65 avenue de Limoges
79000 Niort
05 49 28 05 04

◆ ANTENNE DE NIORT - TOUR CHABOT

18 rue Georges Méliès
79000 Niort
05 49 73 21 91

◆ ANTENNE DE FRONTENAY-ROHAN-ROHAN

7 rue de la Victoire
79270 Frontenay-Rohan-Rohan
05 49 77 10 60



MDS DU THOUARSAIS

📍 MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

4 rue Gambetta
79100 Thouars
05 49 68 07 33
mds-thouarsais@deux-sevres.fr

MDS DE GÂTINE

📍 MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

20 rue de la Citadelle
79200 Parthenay
05 49 64 41 11
mds-gatine@deux-sevres.fr

◆ ANTENNE DE COULONGES-SUR-L'AUTIZE

20 rue de l'Épargne
79160 Coulonges-sur-l'Autize
05 49 16 10 11

◆ ANTENNE DE MAZIÈRES-EN-GÂTINE

Château de la Ménardière
79310 Mazières-en-Gâtine
05 49 63 31 03

◆ ANTENNE DE ST-LOUP-LAMAIÉ

1 cours Georges Marsault
79600 St-Loup-Lamairé
05 49 63 19 14

MDS DU MELLOIS-HAUT VAL DE SÈVRE

📍 MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

Place du Centenaire
79400 Saint-Maixent-l'École
05 49 76 22 92
mds-melloishautvaldesevre@deux-sevres.fr

◆ ANTENNE DE MELLE

4 rue de la Béronne
79500 Melle
05 49 27 02 28

À NOTER

Inaugurations des Maisons départementales des solidarités :

- **18 mars 2025** : Maison départementale des solidarités du **Bressuirais**
- **25 mars 2025** : Maison départementale des solidarités du **Mellois et du Haut Val de Sèvre**
- **1^{er} avril 2025** : Maison départementale des solidarités du **Thouarsais**
- **8 avril 2025** : Maison départementale des solidarités de **Gâtine**
- **15 avril 2025** : Maison départementale des solidarités du **Niortais**

UN TRAVAIL CONCERTÉ

De septembre 2023 à avril 2024, des groupes de travail se sont tenus afin que l'ensemble des agents du PDS puisse établir des constats, formuler des propositions d'amélioration sur l'organisation existante, sur les pratiques professionnelles. C'est ainsi que 18 groupes de travail se sont constitués avec l'organisation de 62 ateliers, 36 animateurs et rapporteurs se sont mobilisés afin de recueillir et compiler les travaux, 350 agents ont participé à ces temps d'échanges, sans compter les rencontres avec les assistants familiaux, soit 40 % des agents du PDS investis dans ce projet. Ces travaux ont permis de dégager 7 grands principes d'organisation afin de placer l'utilisateur au centre de l'organisation des services.

SEPT GRANDS PRINCIPES D'ORGANISATION

Les travaux collectifs menés depuis février 2023 dépoussièrent une organisation âgée de plus d'une quinzaine d'années et permettent de dégager sept grands principes d'organisation dont certains sont directement issus de l'expression des groupes d'agents :

- **placer l'utilisateur au cœur de l'organisation** : le service doit s'adapter au parcours des Deux-Sévriens ;
- **renforcer l'identité des structures territoriales** du pôle des solidarités par le biais d'un plan de communication comprenant notamment le changement de nom des antennes territoriales ;
- **clarifier le pilotage de chaque structure territoriale** par l'instauration d'un responsable par antenne, garant de son bon fonctionnement et premier interlocuteur du réseau local de partenaires ;
- **harmoniser les attendus envers les encadrants** au sein des antennes (intérim entre encadrant d'une même antenne, astreinte de l'aide sociale à l'enfance, etc.) ;
- repositionner **le retour à l'emploi comme l'une des priorités** ;
- **renouer avec le cœur des métiers et le pouvoir d'agir des professionnels** en distinguant les différentes phases de l'accompagnement social à commencer par l'accueil de premier niveau et l'accompagnement administratif ayant vocation à revenir au personnel socio-administratif ;
- **organiser territorialement la politique handicap** grâce à l'instauration de référents handicap et l'intégration de l'ensemble des professionnels de l'autonomie au sein des antennes.



ORGANIGRAMME

DES MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS



Les Maisons départementales des solidarités regroupent au sein du Pôle Enfance : les Services de PMI et d'ASE, des sages-femmes, puéricultrices, infirmières diplômées d'État, référents protection-prévention, éducateurs prévention « prévention spécialisée », psychologues, instructeurs enfance.

Le pôle Accès aux Droits comprend quant à lui des chargés d'accueil, référents handicap, référents Accueil familial et vie sociale, évaluateurs autonomie, instructeurs autonomie.

Le Pôle Retour à l'Emploi et Accompagnement social regroupe les référents insertion, les coordinateurs pilotage et contrôle du RSA, les assistants sociaux et les Conseillers en économie sociale et familiale.

La Maison départementale des solidarités du Niortais compte un médecin Protection maternelle et infantile et celle de Gâtine une équipe dédiée à l'évaluation des informations préoccupantes.



UNE NOUVELLE ORGANISATION TESTÉE À BRESSUIRE ET APPROUVÉE !

En septembre dernier, l'antenne territoriale de Bressuire a été retenue comme territoire pilote pour la mise en œuvre de la future organisation. Les premières conclusions en confirment la pertinence et l'efficacité. On peut noter :

- **l'abaissement des délais** de réponse avec la mise en place des chargés d'accueil social qui permet d'apporter un premier niveau de réponse aux demandes des habitants.
- **le recentrage des agents sur leur cœur de métier.** 82 % des accueils physiques et téléphoniques assurés par les chargés d'accueil social sur le mois de novembre 2024 auraient auparavant fait l'objet d'un rendez-vous avec un travailleur social. Ces problèmes d'ordre administratif sont désormais solutionnés par les chargés d'accueil ; cela permet aux travailleurs sociaux de se recentrer sur leur cœur de métier et sur les situations nécessitant un accompagnement social. Quant au délai de réponse pour les sujets d'ordre administratif, il est raccourci.
- l'affirmation de la pertinence du **renforcement de l'équipe autonomie** pour inscrire le sujet du handicap au cœur des autres politiques publiques mises en œuvre dans l'antenne.
- **la création du pôle enfance** qui renforce le travail commun entre la Protection maternelle infantile (PMI) et l'Aide sociale à l'enfance (ASE) qui partagent des problématiques communes.
- **l'attribution d'un secteur géographique spécifique pour chaque Assistante sociale** qui permet de renforcer les liens avec les élus locaux, les agents publics locaux et les acteurs de la solidarité, afin de développer la stratégie « d'aller vers » le citoyen en difficulté sociale.

Meilleur traitement des informations préoccupantes

Dans la nouvelle organisation, **une équipe dédiée à l'évaluation des informations préoccupantes** basée à la MDS de Gâtine a été créée. Ses objectifs sont la garantie d'une continuité de service et l'abaissement du traitement des informations préoccupantes au-dessous du délai réglementaire de trois mois.



CONTACT PRESSE

Delphine Péronnet
delphine.peronnet@deux-sevres.fr
06 63 21 57 51

